



**BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE**  
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442  
Douala – CAMEROUN

## **AVIS N°T018/2020/BVMAC/DG**

# **AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « EOG 6% NET 2015-2020 »**

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que le **Ministère de l'Economie, des Finances et des Solidarités Nationales du Gabon**, émetteur de la valeur « EOG 6% NET 2015-2020 », procédera le 29 septembre 2020, au remboursement du capital à hauteur de **FCFA 21 154 132 500** (vingt un milliards cent cinquante-quatre millions cent trente-deux mille cinq cent) et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **FCFA 1 269 247 950** (un milliard deux cent soixante-neuf millions deux cent quarante-sept mille neuf cent cinquante).

Le coupon net à percevoir par obligation s'élève à **F CFA 2 650** (soit F CFA 2 500 au titre de l'amortissement du principal et F CFA 150 pour les intérêts). Les opérations d'encaissement débuteront le **30 septembre 2020** auprès des guichets des Sociétés de Bourse.

Par ailleurs, l'obligation « EOG 6% NET 2015-2020 » étant complètement amortie à l'échéance du 29 septembre 2020, elle sera radiée de la cote.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale.

Fait à Douala, le 16 septembre 2020. *EM B*

**Le Directeur Général,**



**Jean Claude NGBWA**